

(N° 231.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 28 AVRIL 1847.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Édouard Servantes, sergent au 12^e régiment de ligne.

(Voir le n° 235 de la Chambre des Représentants, session 1844-1845.)

MESSIEURS,

Par requête du 11 mars 1841, le sieur Édouard Servantes, sergent au 12^e régiment de ligne, né à Londres (Angleterre), le 7 août 1803, sollicite la naturalisation ordinaire; le pétitionnaire est venu habiter Bruges (Belgique), en 1816, et s'y est engagé comme volontaire en 1832, dans le 12^e régiment de ligne. Son état de service porte qu'il s'est réengagé pour deux ans et un jour, le 31 décembre 1841, et qu'il était sergent le 16 septembre 1845.

Le colonel de son régiment assure que sa conduite morale et politique le rend digne à tous égards de la faveur qu'il sollicite, et les autorités civiles pensent de même et qu'il y a lieu de la lui accorder.

La Chambre des Représentants, dans sa séance du 16 mars dernier, a pris cette demande en considération, à la majorité de 36 suffrages contre 15.

Le Chevalier PH. DE WOUTERS DE BOUCHOUT, Rapporteur.